

Avis de constitution

SOCIETE « RIMKA FRUITS ET LEGUMES » en abrégé « RIMKA »

Siège ABIDJAN-ADJAME MARCHÉ GOURO, EN FACE  
DE ORABANK, LOT N°01 ; ILOT N° 01, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIMKA FRUITS ET LEGUMES » en  
abrégé « RIMKA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- Ventes de fruits, légumes  
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ADJAME MARCHÉ GOURO, EN FACE  
DE ORABANK, LOT N°01 ; ILOT N° 01, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) M MAHAMADOU TSALHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08828 du 27/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52450/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

